

TARIFS POUR LA MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES, SOCIOCULTURELLES

TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

1. Tarifs applicables aux usagers MEYLANAIS

Les locaux communaux suivants peuvent, sous certaines conditions, être mis à la disposition de particuliers ou d'associations meylanais : Locaux Communs Résidentiels (LCR), salles de quartiers, salles festives et salles d'exposition.

Les Locaux Communs Résidentiels (LCR) sont mis à disposition à titre gracieux pour les particuliers meylanais, pour les associations meylanaises à but non lucratif et le CCAS de la ville de Meylan.

Les salles de quartier figurant dans le tableau ci-dessous et les salles festives, sont mises à disposition à titre gracieux pour les associations meylanaises à but non lucratif dont le nombre de meylanais est supérieur à 40 %, et qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général ainsi qu'au CCAS de la ville de Meylan.

Pour les particuliers meylanais, les tarifs ci-dessous seront appliqués, sauf pour les salles du Foyer Club du 3^{ème} Age, la salle polyvalente du Haut Meylan et l'ex restaurant scolaire Mi-Plaine qui pourront être mis à disposition à titre gracieux, uniquement pour des goûters d'enfants, repas familiaux et rencontres amicales.

En cas de demandes importantes non satisfaites, l'attribution pourra être limitée, pour une même famille, à une fois tous les deux ans.

Pour **les salles festives** et **les salles d'exposition**, une tarification sera appliquée pour les particuliers meylanais et pour les particuliers et associations non meylanais.

Pour les associations meylanaises une gratuité annuelle sera accordée, et la tarification appliquée à partir de la 2^{ème} soirée festive. Afin de favoriser l'accès au plus grand nombre de meylanais, la commune veillera à limiter l'attribution des salles festives (soirée ou week-end) à une fois par famille et par an.

Enfin, des gratuités pourront être accordées, à titre dérogatoire, au titre d'une contribution à l'animation de la ville et pour des manifestations sans objet commercial.

Des gratuités seront également accordées au CCAS de la ville de Meylan.

Les employés communaux bénéficieront d'une gratuité pour la location de la salle de réception du Clos des Capucins et de la salle Décibelledonne pour leur mariage et leur départ en retraite uniquement.

SALLES de QUARTIERS - Usagers Meylanais

SALLES QUARTIERS (fermeture à 22H)	REUNIONS (3h)	½ JOURNEE (entre 4 et 7h)	JOURNEES (au-delà de 7h)	WEEK-END
Mi-Plaine Ex restaurant scolaire Foyer Club 3ème Age Salle audio-visuelle	63,70 €	148,10 €	282,70 €	430,80 €
Buclos Maison quartier	63,70 €	148,10 €	282,70 €	430,80 €
Béalières Maison de la Clairière	63,70 €	148,10 €	282,70 €	430,80 €
Haut-Meylan Salle A - Maison de Quartier Salle audio-visuelle	63,70 €	148,10 €	282,70 €	430,80 €
Grange des Capucins	63,70 €	148,10 €	282,70 €	430,80 €
Gratuité	<u>Voir les conditions page 13</u>			

SALLES FESTIVES - Usagers Meylanais

Tarifs appliqués aux particuliers meylanais et aux associations meylanaises à partir de la 2ème réservation

SALLES	½ JOURNEE (entre 4 et 7h)	JOURNEES (au-delà de 7h)	SOIREES FESTIVES (jusqu'à 2h du matin)		WEEK-END	
Décibeldonne	221,10 €	345,50 €	Jeunes 18/25 ans	234,40 €	Jeunes 18/25ans	392,70 €
			140/180 personnes	469,90 €	140/180 personnes	785,50 €
Clos des Capucins (salle de réception)	221,10 €	345,50 €	Restauration assise : 90 personnes Buffet dinatoire : 120 personnes			
			469,90 €		785,50 €	
Gratuité	Voir les conditions ci-dessus					

SALLES D'EXPOSITION - Usagers Meylanais

Tarifs appliqués aux particuliers meylanais et aux associations meylanaises à partir de la 2ème réservation

SALLES	Journée type exposition (10h/19h)	Week-end	Semaine du lundi au dimanche	Quinzaine	Soirée conférence
Chapelle	210,80 €	352,70 €	1 028,20 €	1 542,30 €	
Salle capitulaire	65,80 €	277,60 €	329,00 €	493,50 €	215,90 €
Chapelle + capitulaire	276,60 €	630,30 €	1 357,20 €	2 035,80 €	
Centre des arts	63,70 €	148,10 €	282,70 €	430,80 €	
Gratuité	Voir les conditions ci-dessus				

Cout horaire nettoyage : **20,20 €** TTC / heure

2. Tarifs applicables aux usagers NON MEYLANAIS

Les locaux communaux suivants : salles de quartiers, salles festives et salles d'exposition peuvent, ponctuellement, être mis à la disposition de particuliers ou d'associations non meylanais. Le cas échéant, les tarifs figurant dans le tableau en annexe sont appliqués.

SALLES de QUARTIERS - Usagers non Meylanais

SALLES QUARTIERS (fermeture à 22H)	REUNIONS (3h)	½ JOURNEE (entre 4 et 7h)	JOURNEES (au-delà de 7h)	WEEK-END
Mi-Plaine Ex restaurant scolaire Foyer Club 3ème Age Salle audio-visuelle	95,60 €	222,10 €	423,60 €	645,70 €
Buclos Maison quartier	95,60 €	222,10 €	423,60 €	645,70 €
Bélières Maison de la Clairière	95,60 €	222,10 €	423,60 €	645,70 €
Haut-Meylan Salles A Maison de Quartier Salle audio-visuelle	95,60 €	222,10 €	423,60 €	645,70 €
Grange des Capucins	95,60 €	222,10 €	423,60 €	645,70 €
Gratuité	Voir les conditions ci-dessus			

SALLES FESTIVES - Usagers non Meylanais

SALLES	½ JOURNEE (entre 4 et 7h)	JOURNEES (au-delà de 7h)	SOIREES FESTIVES (jusqu'à 2h du matin)	WEEK-END
Décibeldonne	331,00 €	518,20 €	704,30 €	1 178,30 €
Clos des Capucins (salle de réception)	331,00 €	518,20 €	Restauration assise : 90 personnes Buffet dinatoire : 120 personnes	
			704,30 €	1 178,30 €
Gratuité	Voir les conditions ci-dessus			

SALLES D'EXPOSITION - Usagers non Meylanais

SALLES	Journée type exposition (10h/19h)	Week-end	Semaine du lundi au dimanche	Quinzaine	Soirée conférence
Chapelle	315,60 €	528,50 €	1 542,30 €	2 313,40 €	/
Salle capitulaire	98,70 €	416,40 €	493,50 €	740,30 €	323,90 €
Chapelle + capitulaire	414,40 €	944,90 €	2 035,80 €	3 053,70 €	/
Centre des arts	95,60 €	222,10 €	423,60 €	645,70 €	/
Gratuité	Voir les conditions ci-dessus				

Prestations diverses

Clos des capucins	
Petit déjeuner – pause collation	4,20 €
Ensemble des salles communales mises à disposition	
Cout horaire nettoyage	20,20 €